Interreg Cofinancé par l'Union Européenne | ETIC
NEXT Italie - Tunisie

Palermo 09/12/2025

Avis de sélection pour n° 1 Biotechnologue, dans le cadre du Groupe de Tâches 2 – Activité A2.2 « Transfert transfrontalier de modèles de formation » du projet INTERREG NEXT Italie–Tunisie

ETIC – Égalité Thérapeutique et Innovation Clinique – approche transfrontalière pour améliorer l'accessibilité aux soins pour les patients atteints de maladies rares
(Réf. projet n. A1-4.5-161 – CUP G73C25000270007 – Avis Public 01/2024)

En référence à l'objet, il est communiqué le lancement de la procédure pour l'attribution d'un contrat de collaboration coordonnée et continue (co.co.co.) relatif à un poste de **Biotechnologue** pour le projet INTERREG NEXT Italie–Tunisie, ETIC (Réf. projet n. A1-4.5-161 – ETIC ; CUP G73C25000270007 ; Avis Public 01/2024).

Type de profession recherchée : Biotechnologue
Titre d'études / Exigence spécifique : Master en Biotechnologies Médicales et Médecine Moléculaire LM-9
Couverture financière : Fonds du Projet Interreg Next Italie–Tunisie
Type de contrat : contrat de collaboration coordonnée et continue (co.co.co)
Titres préférentiels et expérience requise dans l'un des domaines suivants :

- Expérience avérée dans la gestion, le suivi et la qualité d'une biobanque génétique
- Expérience avérée en techniques de diagnostic moléculaire (extraction, PCR, séquençage, NGS, etc.)
- Expérience avérée dans des activités de collaboration au sein de réseaux de biobanques
- Compétence opérationnelle en langue française

Description des tâches liées au poste et du lieu d'exercice :

- Le/la candidat(e) sélectionné(e) effectuera des activités techniques et de gestion au sein de la biobanque, en garantissant le traitement approprié des échantillons biologiques et la qualité des processus
- Il/elle sera responsable de la collecte, du traitement, de l'étiquetage, de la conservation et de la traçabilité des échantillons conformément aux procédures opératoires standard (SOP) et dans le respect des normes éthiques, juridiques et de biosécurité
- Il/elle devra garantir l'intégrité des matériaux biologiques par le suivi des conditions de stockage, la maintenance ordinaire des équipements et la gestion rigoureuse des données associées dans des systèmes informatiques dédiés
- Le/la biotechnologue gèrera également les demandes d'échantillons de la part des chercheurs, en assurant la préparation, la documentation et l'expédition conformément aux standards de qualité et de sécurité
- La personne recrutée jouera un rôle clé dans la collaboration avec la Biobanque de l'Institut Pasteur de Tunis, en contribuant à l'échange périodique d'informations techniques et opérationnelles, à l'harmonisation méthodologique des activités, ainsi qu'à la définition et à la mise en œuvre d'éventuelles actions correctives conjointes visant à l'amélioration continue des processus
- Le profil est complété par une approche rigoureuse du contrôle qualité, des capacités organisationnelles, une précision documentaire, une familiarité avec les systèmes LIMS et une solide compétence dans les techniques de laboratoire liées à la gestion d'échantillons biologiques

Le poste sera exercé au sein de la Fondation Franco et Piera Cutino.

Description des modalités de sélection
Le/la candidat(e) sera évalué(e) par une Commission de Sélection composée de trois membres de la Fondation Franco et Piera Cutino. Aucun membre de la commission ne devra avoir de liens de parenté avec les candidats.
Une grille d'évaluation relative aux titres, au score de diplôme, à l'activité scientifique, formative et professionnelle, ainsi qu'aux activités d'étude et à l'entretien est jointe (voir fichier Excel annexé). Le score minimum pour l'admission à l'entretien est de 7 points.

Durée du contrat : 12 mois (éventuellement renouvelables)
Début du contrat : dans les 10 jours suivant la date de sélection du/de la candidat(e)
Traitement économique : 25000 euros bruts

Les candidatures, conformément au formulaire joint (annexe A) et accompagnées d'un Curriculum Vitae, devront être transmises dans les 30 jours suivant la date de publication sur le site de la Fondation, à l'adresse suivante : presidente@fondazionecutino.it.

Il est également précisé que :

1. d'éventuelles incompatibilités doivent être déclarées par l'employé avant l'embauche ;
2. le paiement s'effectuera par virement bancaire ;
3. tout litige devra être formulé par écrit et une éventuelle renonciation au contrat devra être communiquée 20 jours à l'avance ;
4. en cas de litige, le Tribunal compétent sera celui de Palerme ;
5. le contrat pourra être renouvelé à la discrétion du responsable du projet pour la durée maximale du projet ;
6. les données de l'employé seront traitées conformément à la réglementation en vigueur en matière de confidentialité ; la publication se fera via le site de la Fondation Franco et Piera Cutino et l'envoi à www.italietunisie.eu pour publication.

Il Presidente Prof. Aurelio Maggio

Fondazione
"Franco e Piera Cutino" ETS
Il Presidente
Prof. Aurelio Maggio